



... Le nettoyeur...



Le RÉFÉRENTIEL RSE des entreprises de propreté

Le référentiel RSE des entreprises de propreté permet aux entreprises d'aborder de manière pragmatique tous les domaines de la RSE quelle que soit leur taille, leur territoire d'implantation.

Il s'articule autour de **18 engagements** répartis sur 4 thématiques :

- * vision et gouvernance,
- * ressources humaines et engagement social,
- * engagement environnemental,
- * engagement sociétal.

Elaboré avec le concours d'AFNOR Certification, le référentiel est attesté et en cohérence avec les lignes directrices de l'ISO 26000 – la référence mondiale en matière de RSE.

Il est issu d'une concertation avec les parties prenantes du secteur et plus de 100 personnes y ont contribué (entreprises de propreté, experts, partenaires, clients...)

Les **18 engagements RSE** du référentiel ont été définis en croisant les lignes directrices et domaines d'actions de l'ISO 26 000 et les enjeux RSE du secteur mis en lumière dans une enquête sur les dynamiques RSE des entreprises de propreté (Monde de la Propreté – 2018).

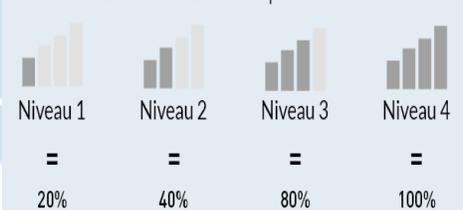
Bien que chaque engagement soit important, une pondération a été élaborée prenant en compte l'avis des parties prenantes, des lignes directrices de l'ISO 26000 et du périmètre des engagements (celles couvrant plus de sujets ont, de fait, une pondération plus importante).

Chaque entreprise de propreté peut mesurer son engagement sur chaque item du référentiel, à partir de la **grille de maturité** proposée.

Celle-ci se compose de 4 niveaux de maturité permettant à l'entreprise de se positionner et de comprendre comment progresser sur le sujet traité.

Pour faciliter le positionnement, **des bonnes pratiques** illustrent les différents niveaux de maturité (former à la prévention des TMS, utiliser des produits écoresponsables, dialoguer avec les partenaires sociaux, œuvrer pour un recrutement non discriminant...).

Pour cela elle s'attribuera un score par niveau de maturité :



Bien que ce soit à chaque entreprise de définir et mettre en place ses propres actions pour faire vivre son engagement RSE, ces bonnes pratiques peuvent être une source d'inspiration.

À partir de ce référentiel, chaque entreprise de propreté peut donc se positionner sur les 4 thématiques et identifier ses marges de progrès.

Cette évaluation peut se faire sur papier ou en ligne sur la plateforme ACESIA d'AFNOR Certification.

Et enfin, pour les entreprises souhaitant attester de leur engagement RSE, le Monde de la Propreté, en partenariat avec AFNOR Certification proposent un accès facilité à l'évaluation contrôlée ACESIA ou au label Engagé RSE.